

Dossier thématique

Le sport avec et pour tous

» pages 3 à 9

Lutte contre les incivilités

Nouvelles mesures de lutte contre les dépôts sauvages
» pages 10 et 11

Budget participatif

La deuxième édition du budget participatif vient d'être lancée !
» page 14

Brocante

Les inscriptions pour la 23^e édition de la brocante sont ouvertes
» page 19



Terre de Jeux



Foulées de l'Oppidum (Canicross)

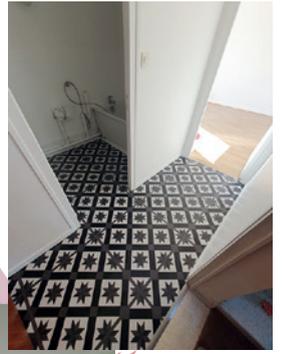


Foulées de l'Oppidum (P'tit Oppidum)

Jérôme Schaeidt

PEINTURE & DÉCORATION

jeromepeinturedeco.fr



- Revêtement mural • Peinture
- Plafond tendu • Sol • Façade

ESSEY-LÈS-NANCY - 06 84 89 57 89

BEAUX-ARTS • LOISIRS CRÉATIFS • ENCADREMENTS • ÉVEIL ARTISTIQUES

color'i

Rendez-vous sur : WWW.ARTETLOISIRS.FR

@colori.nancy

La Porte verte
15 rue des Tarbes
54270 Essey-Lès-Nancy
03.83.21.36.40

-10%
SUR LES ARTICLES EN STOCK

Offre non-cumulable, valable du 1er avril au 30 juin 2022. Hors articles en promotion ou bloqués, avantages cartes, encadrement sur mesure et éditions.
Et sur présentation du coupon.

le Jardin des Fleurs

VOTRE FLEURISTE

2 avenue Foch
54270 ESSEY LES NANCY
essey.les.nancy@lejardindesfleurs.com
Tél. 03 83 20 30 91

OUVERT 7/7

WWW.LEJARDINDESFEURS.COM

VOTRE PUBLICITÉ ICI

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Philippe Mifsud, service culturel, au 06 26 60 45 43 ou philippe.mifsud@esseylesnancy.fr



Aurélien Voidier
et Evelyne Devouge

dossier

Le sport avec et pour tous

Evelyne Devouge, adjointe à la vie culturelle et sportive

Aurélien Voidier, conseiller municipal délégué aux pratiques sportives

La promotion et le développement de la pratique sportive, dans les meilleures conditions possibles en termes d'accès, d'utilisation et de proximité, demeurent des enjeux fondamentaux des politiques publiques de la ville d'Essey-lès-Nancy à des fins de cohésion sociale et de santé publique. En effet, les activités physiques, sportives ou de loisirs occupent, plus que jamais, une place prépondérante dans notre société et constituent en soi un véritable enjeu d'éducation, de santé et de bien-être..

Forte d'un tissu associatif sportif important, d'un office municipal des sports, d'un service des sports municipal, la ville d'Essey-lès-Nancy peut offrir aux Ascéens l'accès à des pratiques sportives selon leurs besoins et leurs envies.

C'est pourquoi l'équipe municipale a choisi, dans un premier temps, de rénover ses courts de tennis extérieurs et de construire, dans un second temps, un terrain synthétique au sein d'un complexe sportif à proximité du centre-ville.

Ce choix est primordial afin que les installations sportives de la ville soient regroupées et accessibles, pour que les échanges entre les différentes associations sportives soient facilités et pour accroître une dynamique partagée.

La proximité géographique des différentes structures sportives permet déjà des échanges et des collaborations inter clubs, nous nous en réjouissons. La municipalité soutient activement ses associations par des subventions allouées chaque année et l'appui de différents concours (prêt de minibus ou de salles), mais aussi en mettant à disposition un soutien technique, par le biais de notre service des sports, disponible au quotidien pour les accompagner.

La transversalité des services de la mairie a d'ores et déjà permis d'organiser les balades seniors qui connaissent un fort engouement. Le sport santé est une composante importante dans la vie de chacun et contribue au « bien vivre ensemble ».

Bien sûr, nous ne pouvons pas parler de sport sans parler de Terre de Jeux Paris 2024.

La ville d'Essey-lès-Nancy s'est inscrite dans ce dispositif pour que chacun s'approprié cet événement. Devenir Terre de Jeux, c'est favoriser la découverte du sport et de ses valeurs, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et partager cette ambition commune de permettre plus de sport, plus d'activités physiques et de loisirs dans notre quotidien.

Ainsi, la ville permet à chacun de bénéficier d'une large offre sportive grâce à des infrastructures de qualité, mais aussi d'accompagner des objectifs innovants.

Nous sommes, à votre écoute, nous sommes disponibles, pour vous aider dans chacun de vos projets.

Sportivement

Un service pleinement dédié au sport

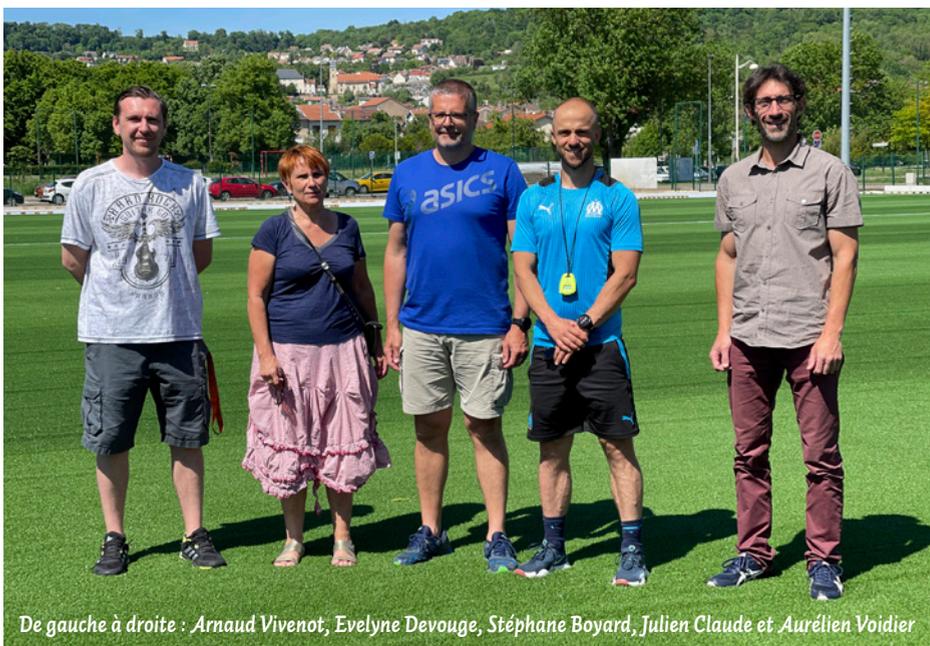
Rattaché au pôle Enfance, Jeunesse, Famille, Vie Scolaire et Sport, le service des sports œuvre toute l'année à l'application de la politique sportive de la ville.

Qui compose le service ?

Saber Chaouat est le directeur du pôle dont dépend le service des sports. Stéphane Boyard est, quant à lui, le responsable du service des sports, secondé par Donia Othmann, assistante administrative, Julien Claude, animateur sportif et Arnaud Vivenot, éducateur sportif.

Les missions du service des sports

L'équipe du service des sports est chargée de mettre en application la politique sportive de la ville mais aussi de promouvoir la pratique sportive locale. Elle œuvre à des projets sportifs d'école, propose des animations mais assure également le suivi des installations sportives. Elle est en relation avec les associations sportives qu'elle suit, conseille et soutient. L'équipe est en lien avec les élus, les autres services municipaux et les partenaires de la ville. Elle travaille à l'organisation de



De gauche à droite : Arnaud Vivenot, Evelyne Devouge, Stéphane Boyard, Julien Claude et Aurélien Voidier

manifestations et d'animations sportives, en direct ou en partenariat avec d'autres structures. Elle est chargée de la gestion et de l'animation du dis-

positif Anim'Ados durant les vacances scolaires et de l'accueil des ados tout au long de l'année. Elle travaille en partenariat avec l'OMS.

Des rendez-vous phares portés par le service des sports

Foulées de l'Oppidum

Chaque année, les Foulées de l'Oppidum entraînent ceux qui le souhaitent à la découverte de deux magnifiques sites Natura 2000, la butte Sainte-Genève et le plateau de Malzéville, à travers diverses épreuves. Pour les traileurs et les amateurs d'épreuves nature, cinq épreuves chronométrées sont proposées : trois trails, une marche nordique et un canitrail. Les plus jeunes, dès l'âge de 5 ans, ont aussi leurs épreuves, Les Marcassins, 4 kids'trails sur quatre distances différentes, en fonction des années de naissance, parrainées par la fondation « La maison au fond du Cœur » ; le montant des inscriptions est reversé dans son intégralité, à la fondation. Enfin, randonnée nature à allure libre, Les Leuks, s'adresse à tous ceux qui, à leur rythme, souhaitent partir à la découverte du site. Les Foulées, c'est aussi les Foulées des écoles et le Challenge Decathlon, qui vient récompenser l'associa-

tion ou l'entreprise qui aura le plus de représentants sur les différentes épreuves. Ce rendez-vous très prisé est aussi une véritable fête avec des récompenses pour tous, de nombreux lots à gagner et des animations. L'édition 2022 a lieu le 11 juin prochain, les inscriptions sont encore ouvertes.

Inscriptions en ligne pour toutes les épreuves sur le site : chronopro.net

Forum des associations

Chaque année, au mois de septembre, les associations ascéennes vous donnent rendez-vous au Forum des associations pour vous présenter leurs activités. La matinée se déroule dans une ambiance très conviviale, rythmée par de nombreuses animations. Rendez-vous vous est donné le 3 septembre, de 10h à 12h30, au parc Maringer.

Balades seniors

Chaque mercredi matin, des groupes de seniors participent à des balades

adaptées, de 3 à 6 km, selon l'état de forme des participants, sur des terrains variés, chemins forestiers, semi-urbains, pistes cyclables...

Infos et inscriptions auprès du CCAS au 03 83 18 34 61.

Savoir rouler à vélo

Le service des sports et la police municipale ont organisé les 17 et 19 mai des interventions communes dans les classes de CM2 des deux écoles élémentaires de la ville, autour du thème « Savoir rouler à vélo ». Différents ateliers vélo axés sur la prévention routière ont été proposés aux enfants.



Essey, Terre de jeux : Ensemble vers 2024 !

En 2024, la ville de Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. Souhaitant profiter de l'élan suscité par l'événement pour promouvoir la pratique du sport et ses valeurs, la ville d'Essey-lès-Nancy a obtenu l'été dernier le label « Terre de jeux » et s'est engagée à organiser des actions de promotion du sport, pour tous et sous toutes ses formes.

Événement international connu et reconnu de tous, sportifs ou non, les Jeux Olympiques et Paralympiques représentent une véritable célébration du sport et de ses valeurs, dans le monde entier. Aussi, le choix de la France et plus particulièrement de Paris, pour les accueillir en 2024, est une aubaine pour mettre en lumière les bienfaits de la pratique sportive. Le label « Terre de jeux 2024 », obtenu par Essey l'été dernier, s'inscrit pleinement dans cette démarche, comme l'explique Aurélien Voidier, conseiller municipal délégué aux pratiques sportives : « Obtenir le label « Terre de jeux » nous permet de profiter de l'élan de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris et de porter, partager cette ambition en mettant en place des actions en faveur du sport pour l'ensemble de la population. Il s'agit à la fois de mettre en avant et de renforcer la place de la pratique sportive dans notre quotidien à travers ses bénéfices pour la santé et le bien-être pour l'éducation, mais aussi de s'inspirer des valeurs propres aux J.O que sont le partage, la solidarité, l'engagement, l'universalité. »

Fédérer l'ensemble de la population

En décrochant le label « Terre de Jeux », la ville d'Essey-lès-Nancy s'est engagée à organiser tous les ans jusqu'au lancement des J.O en juillet 2024, des actions dans les écoles et les clubs sportifs mais également des manifestations festives et conviviales avec l'ensemble du tissu

associatif et pas seulement les clubs sportifs : « Ensemble est vraiment le mot-clé de ces manifestations, afin que chacun s'approprie cette ambition, souligne Aurélien Voidier, nous souhaitons y associer tout le monde, que toute la population se sente concernée et participe aux animations proposées. Il s'agit de célébrer les J.O bien sûr, mais aussi de permettre la découverte d'un maximum de disciplines sportives tout en partageant des moments chaleureux. Le tout, en restant tournés vers l'avenir, de façon à pérenniser l'élan provoqué par les J.O, c'est ce qui définit le triptique porté par le label, à savoir : célébrer, engager et hériter ! »

Rendez-vous le 1^{er} juillet !

Une première manifestation « Terre de jeux » est proposée aux habitants le 1^{er} juillet dès 16h. Portée par le service des sports avec les associations ascénnes, elle se déroulera sur la place de la République transformée pour l'occasion en village olympique et paralympique ! Au fil des stands, petits et grands pourront découvrir les joies de l'aviron, de l'athlétisme et du vélo, à travers des ateliers d'initiation ouverts à tous, quels que soient l'âge et la condition physique : « Le moment sera festif et convivial, chacun pourra en profiter, qu'il soit sportif ou non, jeune ou moins jeune ! » Sans stress ou idée de performance, les curieux pourront tester, dans la joie et la bonne humeur, les activités proposées, tandis que les plus sportifs pourront aller plus loin et se mesurer à un champion !

20 TERRE DE JEUX 24

Une marraine et un parrain prestigieux

Pour toutes ses manifestations « Terre de Jeux », Essey-lès-Nancy peut compter sur le soutien de deux champions, l'athlète Aurore Fleury et le rameur Pierre Houin, qui ont accepté de parrainer les événements. Licenciée au Nancy Athlétisme Métropole, Aurore Fleury est une athlète ascénne spécialiste du 1500 mètres, auréolée d'un palmarès qui en ferait pâlir d'envie plus d'un. Spécialiste de l'aviron, Pierre Houin compte à son actif pas moins de deux titres européens, trois titres mondiaux et un titre olympique !



Aurore Fleury



Pierre Houin

30 ans du Saint-Max Essey football club

Le 25 juin prochain, le Saint-Max Essey football club fêtera ses 30 ans. Retour sur l'histoire du club et présentation des festivités programmées.

25 juin 1991 : naissance du Saint-Max Essey FC

En juin 1991, Gilles Sapirstein, président du FC Essey, et Dominique Poinsignon, président du CA Saint-Max, décident de résoudre leurs problèmes de manque de terrain et d'effectif insuffisant dans les équipes jeunes en réunissant leurs clubs. C'est la naissance du Saint-Max Essey FC, alors présidé par Gilles Sapirstein.

Un palmarès déjà bien fourni

Cinq ans après sa création, le club réussit à faire ce qu'aucun des deux clubs n'avait réussi jusque-là : monter en promotion d'honneur, c'est chose faite en 1996. Le club redescendra l'année suivante avant de remonter neuf ans après, en 2006, sous la houlette de Raphaël Mangin. Le club montera même

jusqu'en DH en 2010 et connaîtra une belle épopée en Coupe de France l'an dernier, parvenant à se hisser jusqu'au sixième tour.

Un 30^e anniversaire fêté en bonne et due forme !

Le 25 juin prochain, le St-Max Essey FC fêtera ses 30 ans d'existence au complexe sportif. Comment le célébrer autrement qu'à travers une journée rythmée par le ballon rond du matin jusqu'au soir ?

La matinée sera marquée par des matchs en interne sur petits terrains. Dès 13h, les joueurs se confronteront à des équipes externes à 11 contre 11. À 17h30, les seniors prendront la main. Ils laisseront ensuite place au « match des anciennes gloires ». Les grands personnages de l'histoire du club se réuniront le soir pour offrir des matchs de prestige aux plus jeunes, aux bons souvenirs de l'histoire du club. La journée se terminera par un barbecue prévu aux alentours de 21h.



Le Tennis Club d'Essey-lès-Nancy, un modèle en termes d'interdisciplinarité



Président du Tennis Club d'Essey-lès-Nancy depuis 2018, Nicolas Léautaud est un pionnier de l'interdisciplinaire. Pour lui, ce n'est pas parce que les structures sportives fonctionnent aujourd'hui très bien malgré les frontières décrétées entre elles qu'il ne faut pas changer les choses, « *changer le logiciel* », comme il aime à le dire. « *Les jeunes, c'est le futur des clubs* », confie-t-il. Disposant d'un vivier de

jeunes important à Essey-lès-Nancy avec des infrastructures sportives aussi modernes que conséquentes, Nicolas Léautaud souhaiterait la mise en place de plus de projets communs entre les structures.

Son rêve ? Créer une structure de concertation pour pouvoir organiser, plusieurs fois par an, des manifestations communes et « *ne pas enfermer les jeunes* » dans une seule et même

structure. À l'instar de stages interdisciplinaires existant déjà, notamment entre le foot et le tennis, il souhaite que ce type d'initiative se reproduise dans le futur avec d'autres structures et permette d'ouvrir les frontières entre les sports.

Le président du Tennis Club espère que les futurs événements sportifs médiatisés, comme Terre de Jeux et les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques, permettront de créer des liens et d'avancer dans l'idée de travailler en commun. Les nombreuses valeurs prônées par chaque sport et les vertus propres à chacun de ceux-ci ne sont pas incompatibles et doivent, selon lui, permettre justement de fédérer et de rassembler, à l'instar des sportifs de haut niveau, qu'on retrouve régulièrement sur des terrains autres que ceux de leur sport de prédilection.

Jean-Hugues Duchaine, nouveau président de l'OMS

Après 30 ans passés à la tête de l'OMS, Martine Dirand a cédé sa place il y a quelques semaines à Jean-Hugues Duchaine. Le nouveau président ne manque pas d'idées, ni d'ambition ! Interview.



“ J’aimerais redonner à l’OMS son but premier, soutenir les associations et les clubs sportifs de la ville. ”

Jean-Hugues Duchaine, comment en êtes-vous venu à briguer le fauteuil de président de l'OMS ?

Après 30 ans passés à la présidence de l'OMS, Martine Dirand a annoncé qu'elle arrêterait, même si elle reste membre active du comité. De mon côté, j'ai été président du club de pétanque de la ville durant sept ans, j'ai laissé ma place en 2017, tout en restant adhérent et joueur. J'avais envie de retrouver le milieu associatif, de m'y investir à nouveau, dans un contexte différent. La présidence de l'OMS était une belle opportunité, je retrouvais le côté sportif mais au sens large puisque l'OMS brasse toutes les disciplines sportives.

Justement, pouvez-vous nous rappeler quel est le rôle de l'OMS ?

À la base, le rôle de l'OMS est d'aider et de suivre l'ensemble des associations sportives de la ville, de les accompagner.

En tant que nouveau président, que souhaitez-vous apporter à l'OMS ?

Je souhaite continuer l'œuvre de Martine Dirand, bien entendu, mais aussi apporter ma touche personnelle. J'aimerais donner un nouveau souffle à l'OMS, le rendre plus présent et plus actif au cœur de la ville, lui redonner son but premier : soutenir les associations et les clubs sportifs de la ville, les aider à se développer et à mettre en œuvre leurs projets. J'aimerais aussi faire revenir les jeunes sur les terrains de

sport, leur donner envie de laisser leurs tablettes pour venir se défouler sur un terrain de sport, jouer en équipe, œuvrer ensemble en vue d'atteindre un seul et même objectif. Le sport, c'est l'école de la vie ! Les jeunes ne font plus assez de sport, il faut faire le maximum pour que ça change !

Quelles sont vos idées pour y parvenir ?

Je pense qu'il est important de les faire venir au sport par le jeu, j'en suis convaincu. Il faut redonner un aspect ludique aux entraînements. J'aimerais aussi, parallèlement à cela, aider à la création de nouveaux clubs sur Essey pour que davantage de disciplines soient représentées. Dès la rentrée, je vais rencontrer chaque président de club pour voir comment nous pouvons œuvrer ensemble, quelles sont leurs idées et comment l'OMS peut les aider.

Nous avons donc affaire à un président plein d'envie et de motivation !

Oui, si ce n'était pas le cas, je n'aurais pas souhaité être président, si je me suis présenté, c'est pour apporter ma petite touche !

Quelles disciplines pratiquez-vous ou a pratiqué le sportif que vous êtes ?

Je suis toujours inscrit au club de pétanque mais j'ai également fait du tennis de table, du handball et du foot !

Les sportifs ascéens récompensés

Comme le veut la tradition, les sportifs ascéens ont été récompensés pour leurs performances lors de l'assemblée générale de l'OMS. Athlète confirmé, équipe performante, ou même bénévole impliqué, il y en a eu pour tout le monde !



Zoom sur le complexe sportif du Grémillon

Réunissant le terrain de football synthétique et le terrain d'honneur, les courts de tennis et le boulodrome, le complexe sportif du Grémillon sera inauguré le 24 juin sur invitation.

Vous avez choisi son nom : Complexe sportif du Grémillon

Il y a quelques semaines, nous vous invitons, via la page Facebook de la ville, à choisir le nom de l'ensemble sportif parmi deux propositions. Les votes se sont portés à la quasi unanimité sur « Complexe sportif du Grémillon ». Après concertation entre le Saint-Max Essey football club et la municipalité, le terrain synthétique portera le nom de terrain Jean-Luc Ieko tandis que le terrain d'honneur sera baptisé terrain Michel Saintot.



Le complexe sportif du Grémillon est prêt à ouvrir ses portes. Il répond à la volonté de la municipalité de promouvoir l'activité sportive et de loisirs et de développer, pour ce faire, un parc d'équipements sportifs et d'espaces d'activités physiques. Adjointe à la vie culturelle et sportive, Evelyne Devouge explique : « La genèse du projet de création du complexe sportif est l'aboutissement d'un long travail de concertation. Certes, dans un premier temps, c'est la nécessité de la création d'un terrain synthétique qui a été le moteur de notre réflexion. Notre club de foot était demandeur et les avantages d'un terrain synthétique sont évidents, la pelouse synthétique est toujours à bonne hauteur, évacue l'eau, a toujours le même degré de rigidité, l'utilisation du terrain est ainsi possible en tout temps. La proximité des terrains de tennis, du boulodrome, du SIS, nous a conduits à fédérer ces installations sportives dans une seule et même entité qui, naturellement, a pris la forme d'un complexe sportif. » Outre l'installation du terrain de football synthétique, de nombreux travaux ont été réalisés : « Les vestiaires ont été remis aux normes d'accessibilité, détaille Aurélien Voidier, conseiller municipal délégué à la pratique sportive, et un nouvel espace technique et de rangement a été créé. Enfin, concernant le tennis, les

deux courts extérieurs ont été rénovés en terre battue artificielle, offrant d'excellentes conditions d'utilisation et ce, tout au long de l'année ! »

Un complexe sportif ouvert à la population

Loin d'être réservé à l'usage des clubs sportifs, le complexe sportif du Grémillon a été imaginé pour devenir un lieu important pour l'ensemble de la population. Il pourra être utilisé par toutes les associations d'Essey-lès-Nancy. L'équipe municipale souhaite également en faire un lieu d'accueil pour les Ascéens : « À partir du 11 juillet et jusqu'au 20 août, le complexe sera accessible à tous, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h. »



Un financement allégé par de nombreuses subventions

Le montant global des travaux d'aménagement du complexe sportif et de la mise en place du terrain synthétique s'élève à près de 1 560 000 €. Afin de financer la réalisation de cet important projet, la ville d'Essey-lès-Nancy a pu compter sur de nombreuses subventions qui font baisser considérablement la somme investie par la commune. D'autres subventions sont en attente et devraient être validées prochainement.

Détail des subventions d'ores et déjà reçues :

- » Dispositif de dotation de Soutien à l'Investissement Local de la Préfecture : **58 942,18 €**
- » Dispositif de dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de la Préfecture : **181 712 €**
- » Dispositif Politique de la Ville » Renouvellement Urbain du Conseil Régional : **256 067 €**
- » Fonds d'Aide au Football Amateur de la Fédération Française de Football : **27 500 €**
- » Dispositif de Développement des pratiques de l'Agence Nationale du Sport : **130 000 €**
- » Fonds départemental de relance du Conseil Départemental : **50 000 €.**

Le sport avec et pour tous

De plus en plus de clubs sportifs brisent les codes et font tomber les barrières en s'ouvrant à tous, à travers des sections loisirs, bien-être, santé et handisport, qui s'ajoutent aux sections compétition. Le Smeps handball avec sa section hand'fauteuil et le Tennis de Table Essey Seichamps et son partenariat avec France Alzheimer 54 en sont deux beaux exemples.

Hand'fauteuil avec le Smeps Handball

Depuis septembre 2021, le Smeps 54 Handball propose à toutes et tous, valides ou en situation de handicap, une section dédiée au hand'fauteuil : « Peu importe le niveau, débutants ou confirmés, tout le monde est le bienvenu, dès l'âge de 16 ans », explique Cédric Foucaut, président du Smeps 54. L'activité a été mise en place suite à la proposition de Madeline Garzandat, jeune diplômée de la faculté des sports de Nancy et bénévole au Smeps, dans le but de donner accès au handball à toute personne et de véhiculer la notion d'intégration et d'inclusion dans le club. Les entraînements ont lieu tous les mercredis, avec le soutien de la ligue Grand Est Handisport pour le prêt de fauteuils, et encadrés par Madeline Garzandat et Maugan Babut, étudiant en Staps : « Il s'agit à ce jour d'une activité dite de loisir, expliquent Cédric Foucaut et Madeline Garzandat, il n'y a pas de matchs, cependant nous espérons faire quelques rencontres face à d'autres équipes. Les entraînements sont ludiques, nous développons le maniement du fauteuil, la précision

et les règles à travers des jeux en équipes. » Si le hand'fauteuil permet aux personnes atteintes de handicap de pratiquer le handball, de créer du lien social et de se dépenser, il présente aussi de nombreux avantages pour les personnes valides : « C'est une manière ludique de pratiquer une activité et cela permet aussi à des personnes qui auraient des soucis physiques de faire du handball. »

Fervents défenseurs du handisport et du « sport inclusif », Cédric Foucaut et Madeline Garzandat concluent :

« Il est indispensable de donner l'accès au sport à tous ! »

Tennis de Table Essey Seichamps et France Alzheimer 54 : un partenariat prometteur

Le Tennis de Table Essey Seichamps et l'association France Alzheimer, ont signé une convention à l'automne dernier afin de mettre en place des séances dédiées aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et à leurs aidants : « Une convention avait été signée au niveau national, explique Serge Marchal, président du club de tennis



de table, j'ai fait des recherches dans l'idée de relayer le partenariat au sein de notre club et j'ai découvert que France Alzheimer 54 avait son siège à Pulnoy. J'ai rencontré le président de l'époque en février 2020, juste avant que la crise Covid n'éclate. »

En juin 2021, une première séance expérimentale a eu lieu, réunissant une dizaine de personnes, aidés et aidants, et a rencontré un franc succès, menant à la signature de la convention. Aujourd'hui, une séance est organisée chaque mois, encadrée par Laura Perocheau, éducatrice sportive : « La pratique du tennis de table stabilise un peu la maladie, explique Serge Marchal, elle a un effet sur la concentration, la coordination, la synchronisation mais elle apporte aussi beaucoup de bonheur aux participants et ça, ça n'a pas de prix ! »

Dans le même esprit alliant sport, santé et bien-être, des séances de ping pong adaptées sont proposées régulièrement à l'Hôtel Club de Saint-Max pour le plus grand bonheur des résidents. Un autre bel exemple de sport inclusif.



Lutte contre les incivilités : actions renforcées

La lutte contre les incivilités est l'affaire de tous. Face au non-respect des règles, la municipalité met en œuvre de nouvelles mesures de lutte contre les dépôts sauvages et rappelle les devoirs de chacun pour favoriser la sécurité, le bien-être et le bien-vivre ensemble dans la commune.

Nouvelles mesures contre les dépôts sauvages

Laisser ses ordures au pied des conteneurs à déchets ou dans la nature est une source de pollution à la fois visuelle, olfactive et environnementale, et constitue une infraction répréhensible par la loi.

Jusqu'ici, la municipalité facturait aux personnes responsables de dépôts sauvages un montant de 80 €, correspondant aux frais d'enlèvement en déchetterie et de destruction.

Malgré toutes les mises en garde et les appels au respect de la réglementation faits par la municipalité, les dépôts sauvages ont continué à se multiplier dans la commune.

Le conseil municipal a donc durci le ton et a adopté le 2 mai dernier de nouvelles mesures pour sanctionner les dépôts sauvages à travers l'application d'amendes administratives de 500 € ou 1500 € selon le type de dépôt et de gêne occasionnée.

Quels sont les montants applicables désormais ?

» Une amende de 500€ est applicable en cas d'encombrement du domaine public par tout matériel ou objet, présentant un risque pour la sécurité des personnes.

» Une amende de 1500€ sera appliquée pour sanctionner les dépôts sauvages, l'abandon, la dépose ou le fait de déposer des déchets dans les conditions contraires au Code de l'environnement (consultable sur le site : www.legifrance.gouv.fr)



Tri sélectif

Désormais, tous les emballages se trient ! Dans vos éco-sacs distribués par la métropole du Grand Nancy, vous devez glisser les emballages en carton, en plastique, en métal, en polystyrène ou encore en aluminium. Les éco-sacs sont ramassés chaque mardi. Vous devez les sortir les lundis soirs, après 19h.

Les déchets ménagers non recyclables doivent être enfermés dans des sacs poubelle puis jetés dans les bacs collectifs. Les ordures ménagères sont ramassées chaque lundi, vous devez sortir vos poubelles, la veille au soir. Une deuxième collecte des déchets ménagers est organisée uniquement sur le secteur commerçant (avenue Foch, 69° RI, rue Roosevelt, avenue Kléber, rue du 11 novembre, rue du Four et chemin Derrière-la-Ville), les jeudis.

Que se passe-t-il les jours fériés ?

Les ordures ménagères sont collectées les lundis fériés, la collecte des éco-sacs est reportée au mercredi si le mardi est férié.



Les sacs et les bacs seront déposés sur les trottoirs ou en bordure de la voie publique au plus tôt la veille de la tournée d'enlèvement et après 19h. Les sacs et les bacs devront être rentrés après la tournée d'enlèvement et au plus tard à 19h. Le non-respect des jours et heures de collecte peut vous coûter jusqu'à 500€

Un nouveau service de ramassage des encombrants

La métropole du Grand Nancy travaille à la mise en place d'un nouveau service, sur demande et sur rendez-vous, pour collecter vos encombrants, (meubles, matelas, sommiers, appareils électroménagers...) à compter de cet été. Une participation financière sera demandée à ceux qui souhaitent bénéficier de ce nouveau service qui pourra venir jusqu'à votre domicile et vous éviter le portage d'objets lourds. Elle sera de l'ordre de 10 € entre 1 et 2 m³, de 20 € entre 2 et 4 m³, de 50 € entre 4 et 6 m³.



Les modalités sont en cours de mise au point et seront précisées ultérieurement.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : <https://mhdd.grandnancy.eu>

Entretien des trottoirs : le rôle des habitants

Il appartient à chaque Ascéen de nettoyer le trottoir situé au droit de sa propriété afin de les maintenir, en permanence, propres et sécurisés pour les piétons. Les habitants doivent ramasser les feuilles mortes et les fruits tombés au sol en automne. En hiver, ils sont tenus de balayer la neige ou de casser la glace devant leur maison, le caniveau et la chaussée devant rester dégagés pour l'écoulement des eaux du dégel et la sécurité des usagers. Un traitement approprié devra être utilisé afin de rendre les trottoirs non glissants le long des habitations, tout en préservant les arbres et les espaces verts implantés sur le domaine public. Chaque fois que nécessaire, les habitants doivent arracher les mauvaises herbes, balayer et ramasser les immondices, laver les trottoirs et les caniveaux souillés, sauf en cas de gel ou de restriction d'eau. Si nécessaire, il revient également aux habitants d'élaguer leurs arbres et arbustes et toute végétation qui aurait tendance à s'échapper de leur propriété.

Sécurité routière

Pour vivre ensemble, chacun doit respecter des règles. Le respect des règles de sécurité routière, notamment, est primordial et concerne aussi bien les automobilistes que les cyclistes et les piétons. S'arrêter aux feux rouges, emprunter les passages piétons, respecter les priorités, les distances de sécurité, stationner sur les emplacements prévus à cet effet... Autant de règles de base qui doivent être une habitude pour tous.

Attention au stationnement gênant

La sécurité de tous est menacée en cas de stationnement gênant, particulièrement celle des personnes en fauteuil roulant, les personnes accompagnant des enfants en bas-âge, en poussette notamment, et les piétons qui sont amenés à prendre des risques en marchant sur la route. Amis automobilistes, soyez vigilants et veillez à ne pas encombrer les trottoirs en y stationnant vos véhicules maladroitement.

Compostons!

La ville d'Essey-lès-Nancy et la métropole du Grand Nancy soutiennent et encouragent la pratique du compostage. Ainsi, la métropole procède à la valorisation d'une partie des déchets déposés par les habitants en déchetterie, en redistribuant gratuitement le produit de leur transformation. Comme toutes les communes membres de l'agglomération, Essey-lès-Nancy bénéficie de deux campagnes de restitution de compost par an, au cours desquelles chaque habitant peut venir retirer, avec ses propres moyens, autant de compost qu'il le souhaite. La métropole participe également financièrement à la dotation des particuliers en composteurs en les proposant à la vente à des tarifs préférentiels :

» 18€ pour un composteur en plastique de 325 L, adapté aux jardins de moins de 500m²

» 28€ pour un composteur en bois de 575 L.



Bruits de voisinage dus à l'entretien des espaces verts

Pour respecter la tranquillité de tous, l'usage des tondeuses à gazon et autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts est autorisé à proximité des zones d'habitation les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Barbecues

L'usage des barbecues est autorisé sous réserve de restrictions ponctuelles (sécheresse, grand vent...) Il est toutefois interdit à proximité de l'espace Pierre de Lune et des voies desservant le lotissement Kléber.

Déjections canines : les maîtres seuls responsables

Un arrêté municipal en date du 19 avril 2006 fait obligation aux propriétaires d'animaux de nettoyer sur le champ les excréments laissés par ces derniers sur le domaine public de la commune, y compris dans les espaces verts, sans quoi le contrevenant s'expose à une amende de 68 €. Des distributeurs de canisacs sont mis à disposition partout sur la commune.

Le CMEJ s'investit pour une ville propre

En 2019, les jeunes du CMEJ ont arpenté les rues d'Essey, munis d'appareils photo, pour photographier toutes les atteintes à la propreté qu'ils ont pu trouver sur leur passage. Ils en ont fait des panneaux affichant des slogans efficaces « Ma ville n'est pas une poubelle... un cendrier... une déchetterie », espérant mobiliser l'ensemble de la population pour une ville plus propre. Ces panneaux vont être réinstallés aux quatre coins de la ville.



Budget 2022 : Ce qu'il faut retenir

Le Conseil Municipal a adopté le 28 mars dernier le budget primitif 2022. Nouveaux services, animation du territoire, amélioration du cadre de vie et développement durable sont au centre des dépenses de fonctionnement et des investissements.

De nouveaux équipements

Deux grands projets du mandat sont au cœur des investissements de ce budget 2022 : la finalisation des travaux du complexe sportif qui sera bientôt inauguré et la construction d'un nouveau local de restauration scolaire.

De nouveaux services à la population

La municipalité a choisi d'investir pour offrir de nouveaux services à la population. Ainsi, elle a recruté un conseiller numérique pour soutenir les Ascéens dans leurs démarches sur la toile et leur rapport à l'outil internet.

Une enveloppe est également dédiée à l'animation sociale avec la création d'un espace de vie sociale sur le quartier de Mouzimpré.

Renforcement de l'animation du territoire

Une partie du budget est consacrée à l'animation du territoire, en y associant la population grâce au budget participatif, mais également en organisant de nouveaux rendez-vous tels que les mardis des 4 saisons ou l'accueil d'événements exceptionnels, comme ce fut le cas il y a quelques semaines, avec les enregistrements du Jeu des 1000 € de France Inter.

Amélioration du cadre de vie et sécurité

Des crédits de fonctionnement et d'investissement seront dédiés à l'amélioration du cadre de vie des habitants

avec la création d'un parc à chiens et l'embellissement d'espaces extérieurs aux abords de l'Hôtel de ville.

Pour la sécurité de tous, le dispositif de vidéo-surveillance sera remis à niveau et renforcé.

Maintien en bon état du patrimoine communal

Une enveloppe est dédiée au maintien en bon état du patrimoine communal. Des travaux de réparation étaient nécessaires à la maison des associations, à la cantine du Haut-Château, au centre technique municipal, au CCAS, à l'école Jacques-Prévert et à l'école d'application du centre, tous touchés par des dégâts liés aux intempéries. À l'école Galilée, des travaux d'isolation sont prévus et la salle ronde sera rénovée. Certains de ces travaux avaient dû être reportés en raison des contraintes imposées par la crise sanitaire.

Développement durable

Enfin, une partie du budget est investie en faveur du développement durable, avec le recrutement d'une chargée de mission en environnement, développement durable et participation citoyenne, mais également avec l'installation de récupérateurs d'eau de pluie et la mise en accessibilité et l'engazonnement des allées du cimetière.

Augmentation raisonnée des taxes foncières

Avant 2013, l'État finançait 25% des dépenses communales. En 2021, il

n'en finançait plus que 13%, ce qui représente une perte de 500 000 € de recettes sur 8 ans ! pour la commune. Jusqu'à présent, la collectivité avait réussi à amortir l'impact par des mesures d'économie et de désendettement mais le contexte actuel la contraint aujourd'hui à dégager des sources complémentaires de financement.

En effet, si le contexte actuel impacte les particuliers, la ville le subit bien plus fortement en raison de la prépondérance des dépenses d'énergie dans son budget et l'absence d'accompagnement financier de l'État. Pour pallier cette situation, et compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation, la commune est contrainte de se reporter sur le dernier levier dont elle dispose : la taxe foncière, qui sera donc augmentée de 0,25 points sur les propriétés bâties et de 0,09 points sur les propriétés non bâties.

Cette augmentation raisonnée engendrera des recettes complémentaires qui permettront de financer les nouveaux services à la population et l'augmentation de fréquentation des services existants due à l'installation continue de nouveaux habitants.

Le saviez-vous ? La croissance moyenne de la population ascéenne a été de +3,51 % sur la période 2014-2020 alors qu'elle n'a été que de +2 % en moyenne pour les communes de même strate de la Métropole.



Les travaux du complexe sportif



La nouvelle borne numérique



Installation des récupérateurs d'eau de pluie

Maladie de Lyme

Les beaux jours sont de retour et avec eux, hélas, les tiques et leurs piqûres ! Porteuses potentielles de la maladie de Lyme, les tiques sont particulièrement présentes dans des zones boisées et humides, les herbes hautes et les prairies mais aussi les jardins et les parcs forestiers ou urbains.



Pour vous protéger et protéger vos enfants, nous vous invitons à appliquer quelques consignes simples lors de vos balades : portez des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau et rentrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes. Restez sur les chemins en évitant les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Vous pouvez également utiliser des répulsifs contre les insectes sur vos vêtements et votre peau. Enfin, en rentrant d'un endroit à risque, pensez à inspecter soigneusement l'ensemble de votre corps à la recherche d'éventuelles piqûres. Équipez-vous d'un tire-tique (vendu en pharmacie) pour retirer en toute sécurité les éventuelles tiques trouvées. Plus une tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la maladie. En cas d'apparition d'une plaque rouge en forme de cercle autour de la piqûre, de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre, consultez un médecin.

Élections législatives

Les citoyens français sont à nouveau appelés aux urnes les 12 et 19 juin 2022 pour les élections législatives. Vous souhaitez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales ? Faire une procuration ? Participer en devenant assesseur ou scrutateur ? On vous explique tout.

Comment vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale ?

Vous avez la possibilité de vérifier votre inscription sur la liste électorale et d'identifier votre bureau de vote, via le site service-public.fr, en vous connectant à la téléprocédure suivante :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Les procurations

Depuis janvier 2022, il est possible pour un électeur de donner procuration à un électeur inscrit dans une autre commune. Toutefois, le mandataire devra se rendre au bureau

de vote du mandant pour voter à sa place.

Vous pouvez effectuer votre procuration en ligne sur : www.maprocuration.gouv.fr/ ou en vous rendant dans un poste de police nationale ou de gendarmerie.

À noter : le mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. La seconde n'est possible que si elle est établie à l'étranger.

Devenir assesseur et/ou scrutateur

La ville d'Essey-lès-Nancy recherche des bénévoles pour exercer les fonctions d'assesseur et/ou scrutateur. L'assesseur a pour rôle de contrôler l'identité de l'électeur, de faire signer la liste d'émargement et d'apposer le timbre portant la date du scrutin sur les cartes électorales.

Le scrutateur, quant à lui, procède aux opérations de dépouillement.

Si vous souhaitez participer aux scrutins des 12 et 19 juin 2022, manifestez-vous en ligne sur le site de la Ville d'Essey-lès-Nancy : <https://www.esseylesnancy.fr/demarches/devenir-assesseur-scrutateur>

Accueil des nouveaux habitants

Les nouveaux Ascéens fraîchement installés dans la commune seront mis à l'honneur le 3 septembre prochain à travers la traditionnelle journée d'accueil des nouveaux habitants.

Rendez-vous leur est donné, sur invitation, à 9h au parc Maringer, où ils seront accueillis par le maire Michel Breuille. Après leur avoir souhaité la bienvenue, le maire les invitera à faire le tour de la ville en car afin de leur faire découvrir les structures municipales.

Suivront un discours de bienvenue et la présentation des services de la commune. Cette journée d'accueil sera l'occasion pour les nouveaux habitants de faire connaissance et d'échanger avec l'équipe municipale. Ils recevront également une pochette d'accueil avec des informations pratiques et des cadeaux ! Ils pourront ensuite découvrir la richesse du tissu associatif de la ville à travers le forum des associations qui aura lieu le même jour, au parc Maringer.

Budget participatif, acte II : Déposez vos projets !

Forte du succès de la première édition, la municipalité a lancé en avril la deuxième édition du budget participatif. Le budget alloué à la réalisation des projets qui seront élus passe de 30 000 € l'an dernier à 50 000 € cette année, auxquels s'ajoutent les crédits non consommés lors de l'édition 2021, estimés à environ 3 000 €.

Du 1^{er} juin au 31 août, les habitants sont invités à déposer leurs projets via la plateforme participative. Que vous soyez adolescent, jeune, moins jeune, particulier, seul ou en groupe, une association ou même une école, n'hésitez pas à présenter votre projet ! Une seule condition : être prêt à le porter jusqu'au bout, car si la municipalité finance et accompagne la réalisation des projets choisis, le porteur doit participer activement à sa mise en œuvre !

Réunion publique sur le budget participatif et ateliers le samedi 25 juin de 10h à 12h, Maison des Associations (salle Bérim)



Flashez ce QR-Code pour vous rendre sur la plateforme du budget participatif



Mouzim'Propre

« Ensemble, préservons notre quartier », c'est l'objectif que se sont fixé la ville et ses partenaires à travers l'organisation d'une nouvelle édition de Mouzim'Propre le 20 août. Des ateliers ludiques seront proposés à partir de 10h et jusqu'à 18h30 à Mouzimpré. Cette opération vise à favoriser le recyclage pour préserver le cadre de vie du quartier.

Renseignements au 06 30 31 79 52
ou imane.touahri@esseylesnancy.fr

Dispositif de médiation

Le dispositif de médiation mis en place l'été dernier sur le quartier de Mouzimpré reprend à partir du mois de juillet et jusque fin septembre.

Correspondants de nuit au 06 07 47 08 94

« L'Alat (Aviation Légère de l'Armée de Terre) à Nancy, des origines à 2010 » un livre à découvrir

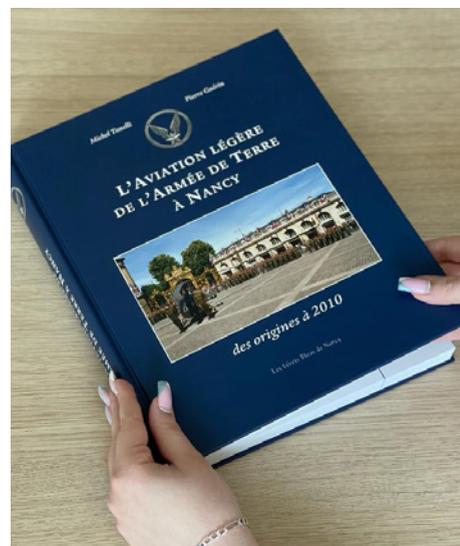
Michel Tonelli et Pierre Guérin, deux anciens de l'Alat signent le livre « L'Aviation Légère de l'Armée de Terre à Nancy, des origines à 2010 ». Dans cet ouvrage, ils racontent comment les destins de l'Alat et de la ville de Nancy ont été étroitement liés durant plus de cinquante ans. Richement documenté et illustré, ce livre est le fruit de dix années de travail pour les deux auteurs. Au fil des pages, ils relatent, non sans émotion, toute l'histoire de l'Alat à Nancy mais aussi tous les théâtres d'opération extérieurs où elle a dû intervenir.

Le général de division, Michel Grintchenko, qui signe la préface de l'ouvrage, souligne : « Du Centre d'Instruction des Spécialistes de l'Alat à l'état-major de la 4^e brigade aéromobile, en passant par la 4^e division aéromobile, le 7^e régiment d'hélicoptères de combat

et la portion centrale du 4^e régiment d'hélicoptères de commandement et de manœuvres, de très nombreux Bérêts Bleus ont vécu à Nancy. Ils y ont apporté ce qu'ils étaient : des vies simples mais pleines de générosité et de passion, consacrées à l'aéronautique de l'armée de terre et au service des armes de la France. »

Abritant la base aérienne Nancy-Essey, Essey-lès-Nancy est évidemment très présente dans les souvenirs racontés dans ce livre. Les lecteurs aimeront se plonger dans cet album de souvenirs, savamment concocté par ses auteurs et nourri de leur profond attachement à l'Alat et à Nancy. Associées aux textes, les très nombreuses photos qui sont à découvrir au fil des pages mettent en lumière les joies et les peines de tous ceux qui ont, un jour, porté le bérêt bleu.

Ce livre est proposé au prix de 59 € hors frais de port. Pour en savoir plus et/ou le commander, rendez-vous sur le site : micheltonelli.livrealat.free.fr.



Plan canicule 2022

Canicule, forte chaleur : adoptez les bons réflexes

Le plan canicule est déclenché le 1^{er} juin de chaque année. Dans ce cadre, l'agence nationale Santé Publique France met en place un dispositif d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

On parle de canicule lorsqu'il fait très chaud, lorsque la température ne descend pas ou très peu la nuit, lorsque cela dure trois jours ou plus. Les périodes de canicule peuvent entraîner des problèmes de santé, en particulier chez les personnes âgées, chez les femmes enceintes, chez les bébés et chez les personnes qui prennent des médicaments.

Comment se protéger ?

Pour vous protéger en cas de hausse des températures, veillez à :

- » boire de l'eau et rester au frais
- » éviter la consommation d'alcool
- » manger en quantité suffisante
- » fermer les volets et les fenêtres le jour, aérer la nuit
- » humidifier régulièrement votre corps
- » donner des nouvelles à vos proches
- » prendre des nouvelles de vos proches.

En cas de malaise, appelez le 15.

Plus d'informations au 0 800 06 66 66 (appel gratuit). Vous pouvez également consulter le site : solidarites-sante.gouv.fr. Meteo.fr.



Registre des personnes vulnérables

Le Plan National Canicule a pour objectifs d'anticiper l'arrivée d'une canicule, de définir les actions à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets sanitaires et d'adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial en portant une attention particulière aux populations spécifiques.



En cas de déclenchement des niveaux du plan canicule, des actions adaptées sont engagées par le CCAS de la ville d'Essey-lès-Nancy. Ce plan permet d'activer chaque année un dispositif de veille et d'alerte destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes adultes handicapées.

Une inscription sur le registre des personnes vulnérables garantit, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, une prise de contact personnalisée et l'appel aux secours, si le cas le nécessite. Par ailleurs, le CCAS assure une veille particulière aux personnes concernées, et contacte régulièrement les personnes inscrites sur ce registre. Ces appels de convivialité permettent de proposer un accompagnement adapté aux besoins recensés. Le recensement dans ce registre confidentiel repose sur une demande

d'inscription de la part des personnes âgées de 65 ans et plus, ou celle de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ou encore des personnes adultes handicapées. Considérant toutefois le degré d'isolement du public concerné par le plan d'alerte et d'urgence, la loi permet à un tiers d'inscrire une personne si cette dernière ou son représentant légal ne s'y oppose pas.

Les personnes déjà inscrites sur le registre doivent mettre à jour leur demande si un changement est survenu depuis leur inscription et sont invitées à prévenir le CCAS en cas de départ en vacances ou autres déplacements.

Formulaire d'inscription disponible sur le site internet esseylesnancy.fr / démarches / solidarité. Renseignements au 03 83 18 34 61

Chasse aux œufs à la crèche Pitchoun

Le mardi 19 avril, sous un grand soleil, les enfants et les professionnelles de la crèche Pitchoun sont partis à la quête des œufs déposés à l'occasion de Pâques dans leur jardin. Il y en avait de toutes les couleurs ! Jaunes, bleus, roses et même dorés, pour le plus grand bonheur des enfants, plongés dans cette chasse au trésor gourmande. Les œufs ont ensuite été partagés et les enfants les plus grands ont pu repartir chacun avec leur panier garni, confectionné avec soin, à l'aide de matériel recyclé. Les temps forts de l'année, à l'image de

cette chasse aux œufs ou de la fête de fin d'année, sont toujours l'occasion de partager des moments simples où l'émerveillement et les sourires sont au rendez-vous



Inscriptions périscolaires

Des dispositifs d'accueil périscolaire sont proposés aux petits Ascéens les matins de 7h30 à 8h30, les soirs de 16h30 à 18h30, et bien sûr tous les midis avec restauration scolaire, de 11h30 à 13h30. Les mercredis, les enfants peuvent profiter du centre de loisirs.

Attention, les inscriptions pour ces différents dispositifs pour l'année scolaire 2022-2023 se feront du 13 juin au 15 juillet au pôle Jeunesse.

Pour une nouvelle inscription

Les parents ou représentants légaux sont invités à remplir une fiche de renseignements et une fiche d'inscription qu'ils peuvent retirer au pôle Jeunesse ou compléter sur le site internet de la ville : www.esseylesnancy.fr, rubrique Démarches-Enfance et scolarité.

Pour une réinscription

Les parents ou représentants légaux sont invités à se rendre au pôle Jeunesse afin de valider les informations de la fiche de renseignements, la signer et remplir la fiche d'inscription aux dispositifs, ou bien compléter une nouvelle fiche de renseignements sur le site internet de la ville : www.esseylesnancy.fr, rubrique Démarches-Enfance et scolarité.

Pièces à fournir

Dans tous les cas, les familles souhaitant inscrire leurs enfants à ces dispositifs devront fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois, l'attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle de l'enfant pour l'année 2022-2023, la photocopie de la carte d'identité du titulaire de la facture, la photocopie des pages de vaccins du carnet de santé et une attestation CAF de moins de 3 mois relative au Quotient Familial.

Le pôle Jeunesse est ouvert les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h. Tél : 03 83 29 01 73.



Vive la danse à la crèche Frimousse !

Tous les mercredis, l'équipe de la crèche Frimousse propose aux enfants des ateliers de danse. Le corps est le premier moyen d'expression et de communication pour l'enfant qui n'est pas encore dans l'échange verbal et qui va passer en trois années de la position horizontale à la position verticale puis à la marche. Acquérir une représentation consciente de son corps, de sa position dans l'espace est un prérequis.



Crèche Les Confettis

Enfants et encadrants de la crèche Les Confettis profitent du retour des beaux jours pour reprendre les activités à l'extérieur de la crèche. Pique-nique et sorties au parc occupent les journées. La crèche termine son partenariat avec la sophrologue et l'art-thérapeute. La traditionnelle fête des parents a eu lieu dans une belle ambiance dans les nouveaux locaux de la crèche.



Concert de la chorale Jean Lamour

La chorale Jean Lamour sera en concert le samedi 11 juin à 20h à l'église Saint-Georges. Fondée en 1984 par Corinne Deshayes, la chorale Jean Lamour a largement contribué à la vie culturelle de la région nancéienne en proposant, depuis sa création, de nombreux récitals. Elle a participé à plusieurs éditions du Festival International de Chant Choral de Nancy, rencontrant toujours un franc succès. Les contacts noués lors de ce festival ont permis à la chorale de se produire aux Pays-Bas et en Allemagne. Après des changements de direction et une pause pour cause de Covid, Emma Rêche, la très dynamique cheffe actuelle, a choisi d'ouvrir les programmes à plus d'international et de modernité, empruntant aux répertoires de chœurs de Finlande, d'Irlande, d'Inde, d'Afrique du Sud, sans oublier les classiques en latin, anglais, allemand.

Pour son deuxième récital de la saison en l'église Saint Georges, la chorale interprétera un ensemble d'œuvres variées allant du chant en latin au folklore sud-africain en passant par des œuvres de Brahms, Mendelssohn...

Samedi 11 juin à 20h. Église Saint-Georges.

Estiv'bal



Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville d'Essey-lès-Nancy proposera une 6^e édition du rendez-vous Estiv'Bal, très apprécié des habitants, le samedi 30 juillet, dans le quartier de Mouzimpré.

Samedi 30 juillet à partir de 19h. Quartier de Mouzimpré.

Exposition « PasSage »

Du 18 au 26 juin, l'espace Michel Stricher accueillera l'exposition « PasSage » de l'artiste Agnieszka.

Diplômée de l'École des Arts de Nowy Wisnicz en Pologne et toulouaise depuis une douzaine d'années, Agnieszka Pregowska-Ziolo est une véritable touche-à-tout : animation d'ateliers, décoration, réalisation de fresques, maquillage artistique, poterie... Son travail est illustratif, imaginatif, surréel et poétique. Elle marie avec talent des structures organiques, et aime à travailler la dentelle, le tout en utilisant différentes techniques : pastels, huile, acrylique, crayon...



Les samedis et dimanches, du 18 au 26 juin. Espace Michel Stricher. Permanences de l'artiste de 14h à 18h.

Le mardi des 4 saisons fête l'été



La troisième édition du mardi des 4 saisons aura lieu le 5 juillet.

Enfants, parents, grands-parents, amis, Ascéens ou non, chacun pourra y passer un moment festif et convivial. Comme lors précédentes éditions, des représentants des métiers de bouche et de l'artisanat local vous présenteront leurs produits et créations. Suite au succès rencontré au mois d'avril, le rémouleur sera à nouveau au rendez-

vous pour redonner du coupant à vos couteaux, lames de tondeuses et autres chaînes de tronçonneuse. Un espace convivial sera aménagé afin que chacun puisse goûter et déguster des produits proposés à la vente par les artisans présents, tout en profitant de l'animation musicale qui égayera la place.

Mardi 5 juillet à 16h30. Place de la République.

L'Arsem fait un geste pour l'environnement



Dans le cadre de la Journée Mondiale de la Terre, le 22 avril dernier, le comité Grand Est de la Fédération Française de Randonnée a proposé aux clubs d'organiser une opération de nettoyage des sentiers. Le président de l'Arsem Jean Vinson et son comité ont choisi de privilégier une action ponctuelle de nettoyage, le long d'un sentier du plateau de Malzéville où se situait un dépôt sauvage de déchets anciens, au sein de la zone Natura 2000. En deux heures, l'Arsem a ramassé et rempli trois bennes de déchets de toutes sortes et une benne de pneus.

Tennis Club

Le Tennis Club d'Essey-lès-Nancy a brillé lors du championnat départemental par équipes 13-14 ans, qui s'est tenu en mars, grâce à l'équipe composée d'Arthur, Germain et Loris qui ont terminé premiers de leur poule et sont qualifiés pour les phases finales régionales. Prochaine étape le 12 juin, à domicile, contre l'équipe du TC Fleury 2. Les champions sont motivés et s'entraînent assidûment avec leurs professeurs Éric Trémeau et Éric Legros, et coachés par Véronique Poirrel, bénévole engagée, en charge des équipes jeunes et des événements jeunesse au sein du club. Venez nombreux pour les encourager sur les terrains du Tennis Club d'Essey-

Bibliothèque pour Tous

Les bénévoles de la Bibliothèque pour Tous vous invitent à découvrir les nouveaux romans qui vous attendent sur les présentoirs afin de vous faire rêver ! Les enfants ont aussi leur lot de nouveautés à découvrir grâce au partenariat avec la mairie. L'équipe a également repris les animations « Café coup de cœur » qui permettent aux lecteurs et aux bibliothécaires de partager leurs découvertes littéraires. Toutes les personnes souhaitant agrandir le cercle de ces rendez-vous seront accueillies à bras ouverts.

L'équipe est également à la recherche de nouveaux bénévoles pour étoffer ses rangs, d'autant qu'elle doit dire au revoir à sa responsable Josiane Da Cunha qui quitte la bibliothèque pour des raisons personnelles. Elle sera remplacée temporairement par une bibliothèque du Centre Départemental. Les horaires d'ouverture de la Bibliothèque pour Tous restent les mêmes hormis le samedi où elle est désormais ouverte uniquement de 14h30 à 16h30.

lès-Nancy. Leur parcours fait la fierté de leur club et de leurs entraîneurs.



Association de Gymnastique Volontaire

L'Association de Gymnastique Volontaire prépare activement la rentrée et espère pouvoir proposer un cours de zumba-danse, en plus des autres cours variés, dispensés tout au long de l'année. L'association propose des cours de gymnastique d'entretien, de la gymnastique dynamique sur enchaînement musical avec ou sans renforcement musculaire, des cours de gym à base d'étirements, récupération et renforcement musculaire, ou encore des séances de travail à intensité modérée de l'équilibre avec récupération musculaire.

Infos et horaires sur le site :

gvesseylesnancy.wordpress.com.

Plus de renseignements auprès d'Élisabeth Kieffer au 06 81 59 83 57 ou par mail à l'adresse : agv.essey@orange.fr.

Rejoignez le club Essey Saint-Max Cyclo !

Affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme, le club Essey Saint-Max Cyclo est ouvert à tous ceux qui souhaitent goûter au plaisir de rouler dans une ambiance conviviale. Rejoindre le club vous permettra de partager votre passion et de découvrir de nouveaux espaces, en groupe et en toute sécurité. Trois sorties hebdomadaires sur route sont proposées aux adhérents, répartis sur deux groupes de niveaux. Le club propose à ceux qui souhaiteraient le rejoindre mais hésitent encore, d'effectuer trois sorties d'essai, sans engagement et la première année d'adhésion est gratuite !

Les personnes intéressées peuvent se rendre sur le site internet : esseystmxcylo.free.fr/index.php ou envoyer un mail à l'adresse : esseystmxcylo@free.fr

Fête de l'été

Après deux années d'absence, la fête de l'été fait son retour le samedi 2 juillet dès 19h au parc Maringer. Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place tout en écoutant de la musique ou en vous déhanchant sur la piste de danse et ce, jusqu'à une heure du matin ! Le groupe Blue Boots Line Dance proposera deux démonstrations de danse country.

Un défilé aux lampions au son de la batucada de Tomblaine marquera également la soirée : rendez-vous

à 21h30, place de la République. Le défilé se terminera au parc Maringer où chacun pourra à nouveau profiter de la soirée dansante. Il est rappelé que les enfants doivent être accompagnés et restent sous la responsabilité de leurs parents.



Les inscriptions pour la brocante sont en cours !

Les inscriptions pour la 23^e édition de la brocante de la ville, qui aura lieu le 11 septembre, sont ouvertes depuis début mars. L'équipe du comité des fêtes se réjouit de pouvoir à nouveau proposer cette manifestation aux Ascéens mais aussi aux exposants d'autres communes. La brocante d'Essey-lès-Nancy, c'est 400 exposants répartis sur 3 km au cœur de la ville. L'organisation de cette animation conviviale pour tous, nécessite un important travail en amont afin de répondre au mieux aux souhaits des exposants, tout en garantissant un climat sécurisé pour les visiteurs. Vous avez jusqu'à fin juin pour vous inscrire, sous réserve des disponibilités restantes.

Les tarifs appliqués sont les suivants :
 » les 5 mètres : 15 € pour les particuliers / 28 € pour les commerçants
 » les 10 mètres : 30 € pour les particuliers, 56 € pour les commerçants.

Une réunion publique en présence du maire Michel Breuille et de l'équipe du comité des fêtes aura lieu le 31 août à 18h salle Bérin, afin de répondre à toutes vos questions concernant l'organisation de l'événement et les modifications qu'elle engendrera dans le quotidien des riverains le jour J.

Bulletins d'inscription disponibles sur le site de la ville : esseylesnancy.fr ou à retirer en mairie.

Salon du flipper

Organisée par l'association Les Flipperés d'Essey, avec le concours du Conseil de quartier Kléber-Ozerailles, la 4^e édition du salon du flipper s'est tenue les 12 et 13 mars derniers, salle Maringer et a connu un réel succès ! Environ 1400 personnes en ont profité tout au long du week-end, affluant de tout le Grand-Est. Dans la salle, on pouvait admirer une quarantaine de flippers, deux baby-foot, des bornes d'arcade, deux jukebox, des exposants de pièces etc.



Des personnes de tous âges ont pris d'assaut les nombreux jeux gratuits et illimités proposés et ont passé d'agréables instants. Prochaine édition du salon : les 11 et 12 mars 2023 !

Club des seniors

Toujours très actif, le club des seniors vous a concocté un programme varié pour les mois à venir. Le 2 juin, une sortie à Gérardmer est organisée avec un tour du lac en vedette, une visite de la confiserie des Hautes-Vosges à Plainfaing et un repas au restaurant à midi, le tout pour 66€, selon le nombre d'inscrits. Autre rendez-vous à noter dans vos agendas : un loto salle Maringer, le 16 octobre. Le club sera ouvert les mardis de juillet et fermé en août. Enfin, le club cherche un ou une chef(fe) de cœur.

Conseil de Quartier du Centre

Le Conseil de Quartier du Centre propose deux apéritifs dînatoires au cours de l'été, celui qui avait été annoncé le 1^{er} juillet aura finalement lieu le 8 juillet à 19h au parc Maringer tandis que le second se tiendra le 26 août en bas de la ruelle des Jardins. Comme d'habitude, l'apéritif sera offert par le Conseil de Quartier et les participants sont libres d'apporter des victuailles et autres boissons. Ces rendez-vous sont une bonne occasion de faire connaissance avec des voi-

sins et de partager un bon moment, en toute simplicité.



Colonie des Basses-Pierres !

Quelques places sont encore disponibles à la Colonie des Basses Pierres pour permettre à vos enfants de profiter d'un séjour de 8 jours, dans un cadre paisible, très accueillant, en pleine nature et sécurisant, au sein duquel ils passeront des moments inoubliables ! Ils pourront jouer, camper, créer, s'épanouir, faire du sport, se déguiser, se faire des amis et participer à de nombreuses activités. L'association qui gère ces séjours a 70 ans d'expérience et offre un encadrement de qualité à vos enfants. Les séjours proposés auront lieu du 9 au 16 juillet, du 17 au 24 juillet, du 13 au 20 août et du 21 au 28 août.

Contacts : 07 69 77 39 54 ou coloniedesbassespierres@gmail.com

Marche gourmande



L'OMS organise une marche gourmande le 26 juin à Soultzmatt, près de Colmar. Le voyage se fera en bus. Le rendez-vous est donné à 10h, place de la République. Le tarif est de 55€ par personne.

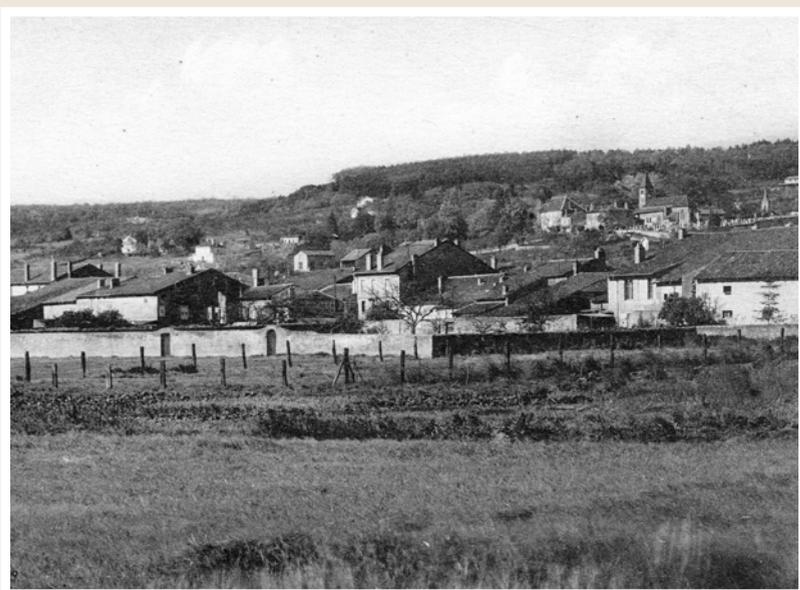
Renseignement par mail à l'adresse omsessey@gmail.com. Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la ville : www.esseylesnancy.fr

Gymnastique Club

C'est avec grand plaisir que les responsables et les adhérents du Gymnastique Club ont pu reprendre sans contraintes liées au Covid leurs activités tout au long de cette saison, ainsi que les actions internes au club. Pour raisons diverses, le temps étant propice, une sortie le long des rives de la Meurthe a remplacé les cours. Un moment très agréable pour les deux groupes. Le gala des enfants et le repas de fin d'année auront lieu le dimanche 26 juin, salle Maringer, suite à quoi tout le monde se donnera rendez-vous pour la rentrée de septembre, dans la joie et la bonne humeur afin de profiter des différentes activités proposées par le club que vous pourrez découvrir sur le site internet de la ville.

Pour tout renseignement complémentaire, envoyez un mail à l'adresse : gymclubessey54@gmail.com ou contactez le 06 88 41 69 55, aux heures de repas.

SAGA - CITÉ



Saga-cité

Merci à tous les participants. La photo du précédent bulletin a bien été prise rue du Général Patton derrière le calvaire. Celle-ci est un peu plus compliquée. On y voit presque la totalité d'Essey. Mais où a-t-elle été prise ?

Contact : Essey l'Histoire, Maison des Associations, 1 rue des Basses Ruelles, 54270 Essey-lès-Nancy
Mail : esseyhistoire.jeu@gmail.com /
Facebook : facebook.com/esseyhistoire

Information pratique : Avant de vous déplacer, renseignez-vous préalablement en mairie, sur le site internet de la ville ou sur les réseaux sociaux !

Agenda

Judi 9 juin

Repair café

18h-20h, salle Maringer

Samedi 11 juin

- Chorale Jean Lamour

20h, église Saint-Georges

- Foulées de l'Oppidum

15h-18h, butte Sainte-Geneviève

Dimanche 12 juin

Élections législatives

8h-18h, bureaux de vote

Judi 16 juin

Rencontre avec les élus, quartier Centre

18h, Maison des Associations, salle Bérin

Samedi 18 et dimanche 19 juin

Premier week-end

de l'exposition pasSage

14h-18h, espace Michel-Stricher

Dimanche 19 juin

Élections législatives

8h-18h, bureaux de vote

Samedi 25 juin

Réunion publique sur le budget participatif et ateliers

10h-12h, Maison des Associations, salle Bérin

Samedi 25 et dimanche 26 juin

Deuxième week-end

de l'exposition pasSage

14h-18h, espace Michel-Stricher

Dimanche 26 juin

- Fête des voisins du Conseil de quartier des Hauts d'Essey

10h-18h, salons du Haut-Château

- Marche gourmande de l'OMS à Soultzmatt

Lundi 27 juin

Conseil municipal

18h, salle du Conseil Municipal

Vendredi 1^{er} juillet

Village olympique

"Terre de Jeux 2024"

16h30-19h, place de la République

Samedi 2 juillet

Fête de l'été

19h, parc Maringer

Dimanche 3 juillet

Boucle verte

10h-18h, parcours à venir

Mardi 5 juillet

Mardi des 4 saisons

16h30, place de la République

Mercredi 6 juillet

Rencontre avec les élus, quartier Kléber-Ozerailles

18h, Foyer Foch

Vendredi 8 juillet

Apéritif du Conseil de quartier Centre

19h, parc Maringer

Samedi 23 juillet

Estiv'bal

19h, école Galilée

Nouvel habitant ?

Vous venez de vous installer à Essey-lès-Nancy, l'équipe municipale et administrative est à votre service et vous souhaite la bienvenue. N'hésitez pas à vous présenter à l'accueil de la mairie.

Rendez-vous le 3 septembre 2022 pour l'accueil des nouveaux habitants.



Lundi 25 juillet

Don du sang

16h, salle Maringer

Vendredi 5 août

Un soir, une commune

17h-20h, caserne Kléber

Samedi 20 août

Mouzim' Propre

10h00-18h30, quartier Mouzimpré

Vendredi 26 août

Apéritif du Conseil de quartier Centre

19h, ruelle des Jardins

Mercredi 31 août

Réunion publique sur la brocante

18h, salle Bérin

Samedi 3 septembre

Accueil des nouveaux habitants

9h-12h, parc Maringer

Forum des associations

10h-12h, parc Maringer

Samedi 11 septembre

23^e brocante, par le Comité des fêtes

9h-18h, rues de la ville

143

LE BULLETIN DES
asceens

Juin-juillet-août 2022

bulletin municipal d'informations de la ville d'Essey-lès-Nancy

Directeur de la publication

Michel Breuille

Rédacteur en chef

Frédéric Villars

Comité de rédaction

Gaëlle Bardoul, Isabelle Chopat

Pascal Laurent, Marion Lhuillier,

Frédéric Villars

Réalisation

Marion Lhuillier

Impression

La Nancéienne d'Impression

Dépôt légal n°1671

du 30 septembre 2008

Crédits photos

Service communication Essey - Associations - Adobe Stock

Retrouvez toutes les infos

municipales sur le site

www.esseylesnancy.fr

Mairie d'Essey-lès-Nancy

Place de la République

tél. 03 83 18 30 00





État-Civil

Informations connues au moment de l'impression du bulletin

Naissances

Loann Fournet-Fayard né le 8 mars
Lior Adjal né le 10 mars
Adele Per née le 10 mars
Giulia Vinot née le 12 mars
Aslim Gravier Mohamed Soumaila
 né le 19 mars
Nativai Ufa née le 21 mars
Soukaïna Brochard née le 28 mars
Maxine Pierre Cecchi née le 30 mars
Owen Mairet né le 9 avril
Wendy Desmeurs Gobé née le 15 avril
Ali Agfaf né le 16 avril
Eymen Zevit né le 19 avril

Mariages

Antoine Tschitschmann et Ludivine Laurent le 26 mars
Valéry Hollard et Yvette Gonçalves
 le 16 avril

Décès

Pierre Leguet le 13 mars
Geneviève Florentin le 14 mars
Ali Tahar le 20 mars
David Guilloux le 24 mars
Monique Krebs le 25 mars
Robert Carnis le 26 mars
Jean Harlé le 27 mars

Hervé Saguin le 27 mars
Belkacem Zighed le 28 mars
Jean Gellenoncourt le 3 avril
Mohamed Bouchmal le 5 avril
André Claude le 7 avril
Yvette Hill le 14 avril
Ginette Lepinteur le 14 avril
Roger Faltot le 19 avril
Ernest Machetti le 27 avril

TRIBUNE LIBRE

Respirer à Essey !

Chère Ascéenne, cher Ascéen,

L'été arrive et entraîne avec lui son lot de températures toujours plus élevées. Face au vertige du réchauffement climatique, de la perte de biodiversité et de l'épuisement de nos ressources naturelles, nous avons le devoir d'agir collectivement, en apportant des solutions concrètes au plus près des réalités locales.

C'est dans cet esprit que j'ai proposé à la municipalité d'engager un grand plan de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une proposition retenue et qui s'est traduite par une délibération adoptée à l'unanimité le 2 mai dernier. L'objectif ? Redistribuer les invendus issus de la restauration scolaire et sensibiliser les plus jeunes à ces questions environnementales et sociétales majeures.

Il y a 20 ans, le Président Jacques Chirac nous rappelait que « *notre maison brûle et nous regardons ailleurs* ». Elèves appliqués et impliqués, les jeunes Ascéens représentent aujourd'hui le visage d'une Ville qui regarde vers l'avenir, insufflant un vent d'optimisme face aux grands défis à relever.

Vous assurant de mon fidèle engagement à vos côtés et vous souhaitant un bel été,

Matthieu RIFF
 Conseiller municipal

matthieu.riff.essey@gmail.com



Matthieu Riff



Christophe Chevardé



Catherine Chopin-Renaud



Jean-Louis Katz



Michel Perri

Impôts et des taxes : la majorité fait le choix de l'augmentation

Alors que nous faisons face à une inflation qui pénalise notre pouvoir d'achat, la majorité municipale a voté pour l'augmentation des impôts et des taxes.

À Essey, la majorité vote une **hausse des impôts fonciers**, une **augmentation des tarifs de taxe communale sur la consommation finale d'électricité** et enfin une possible **révision à la hausse des tarifs d'Anim Ados**.

Heureusement, *Pascal Laurent, l'adjoint aux finances nous explique que le moment est bon pour cette augmentation car l'État poursuit sa baisse des impôts locaux. « C'est donc indolore pour les Ascéens »*. Élu de proximité, il devrait être de notre responsabilité de ne pas ajouter de l'inflation à l'inflation !

Imaginez une famille en couple ou monoparentale, au revenu moyen, avec des enfants pour qui vivre à Essey devient un luxe. Cela ne va pas contribuer à la dynamique de notre commune. **Nous voulons qu'Essey soit ouverte à tous et pour tous.**

N'oublions pas que grâce à l'engagement de nos prédécesseurs qui ont créé Porte Verte, la commune bénéficie d'une importante manne financière.

À côté de cela, on investit dans un unique terrain de foot synthétique à plus d'un million d'euros de subventions publiques (nous avons évidemment voté contre) qui ne saura répondre aux besoins du club.

La course aux chartes et aux labels généreux, mais sans plan d'actions concret, est dans cette même logique de forme sans fond. La dernière charte sur la lutte contre le gaspillage alimentaire en est un bel exemple. Ce juste combat fait partie intégrante de notre responsabilité et entre dans les exigences (tenues !) de notre prestataire actuel. bref on palabre.

Heureusement, **Essey est solidaire par ses associations** qui offrent un cadre de vie accueillant et épanouissant. Nous avons soutenu et souligné l'effort de solidarités du tissu associatif. Conscients des exigences du moment, elles ont su adapter leurs demandes financières à l'état de la situation. Merci à elle. Elles sont un exemple à suivre.

Vous pouvez compter sur notre mobilisation pour défendre vos intérêts.
 esseyensemble@gmail.com
 06 10 31 40 27

Christophe Chevardé, Catherine Chopin-Renaud, Jean-Louis Katz et Michel Perri

4 ACTIVITÉS, UNE ADRESSE



LE SPÉCIALISTE EN MENUISERIES EXTÉRIURES ALUMINIUM, BOIS ET PVC



L'ISOLATION INTÉRIEURE ET EXTERIEURE DE VOTRE MAISON



L'AMÉNAGEMENT BOIS DE VOS ESPACES EXTÉRIEURS

Terrasse, bardage bois dans différentes essences
Aménagement bois extérieur (pergolas, clôture, potager, bacs...)



ABRIS DE TERRASSE, ABRIS DE PISCINE



Une entreprise familiale avec une expérience et un savoir faire de plus de 20 ans à votre service.



DEVIS GRATUIT

SALLE D'EXPOSITION DE 200 M2



1 bis, Rue Catherine Sauvage
54270 ESSEY-LÈS-NANCY
Tél. : 03 83 31 22 56
www.gianorihabitat.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

GARAGE LDA



PEUGEOT

VENTE

véhicules neufs et d'occasion

RÉPARATIONS

toutes marques

MÉCANIQUE

CARROSSERIE



158, avenue du 69^e RI - 54270 ESSEY-LÈS-NANCY
Tél. 03 83 29 02 07 - E-mail : l.d.a@wanadoo.fr

NOUVEAU
+ DE 60 COMMUNES
LIVRÉES

cora.fr



Essey-lès-Nancy

Livraison à domicile, abonnez-vous*!

et économisez sur vos frais de livraison



Abonnement
3 mois
9€66
/mois
soit 28,99€

Abonnement
1 an
7€50
/mois
soit 89,99€

Abonnement
1 mois
9€99

Abonnement
6 mois
8€33
/mois
soit 49,99€



Chez vous

le plus grand
choix de produits⁽¹⁾

respect de la
chaîne du froid

même prix
qu'en magasin

Avec la **Livraison à domicile**
vos courses sont directement
livrées à la maison⁽¹⁾

* à hauteur d'une livraison par jour. Modalités complètes dans les Conditions générales - « abonnement à la livraison Cora » disponibles sur cora.fr. (1) selon une étude linéaires - éditions dauvers de septembre 2021